LËTZ PREPARE!
STRATÉGIE NATIONALE DE RÉSILIENCE

STRATÉGIE NATIONALE DE RÉSILIENCE

Ensemble, pour nous protéger.

Catastrophes naturelles, cyberattaques, pandémies ou encore conflits armés aux frontières de l'Europe lancés par des acteurs hostiles, les crises sont complexes, évolutives, interconnectées, multiples et peuvent surgir à tout moment. Elles représentent aussi un risque pour la sécurité nationale, les intérêts vitaux et les besoins essentiels du Luxembourg.

Pour faire face à ces défis, notre pays doit pouvoir agir rapidement et être résilient. Autrement dit, nous devons être capables d'anticiper les risques, de réagir et de nous adapter aux chocs mais aussi de nous rétablir rapidement. Il convient de protéger la population, garantir les besoins essentiels, limiter les impacts négatifs et maintenir la stabilité sociale, économique et politique.

La capacité de préparation de l'État et de la société à faire face à tout évènement portant préjudice aux intérêts vitaux ou aux besoins essentiels du pays ou de la population se reflète, au Luxembourg, à travers la Stratégie nationale de résilience (SNR). Elle repose sur une approche pangouvernementale qui implique tous les institutions et pouvoirs publics, mais aussi pansociétale impliquant toutes les parties prenantes de la société. En effet, chaque personne joue un rôle dans la préparation de notre pays.

La Stratégie nationale de résilience s'appuie sur deux blocs – la préparation civile et la préparation militaire – et huit piliers proposant des actions concrètes à mettre en place par les institutions et pouvoirs publics et la société civile.

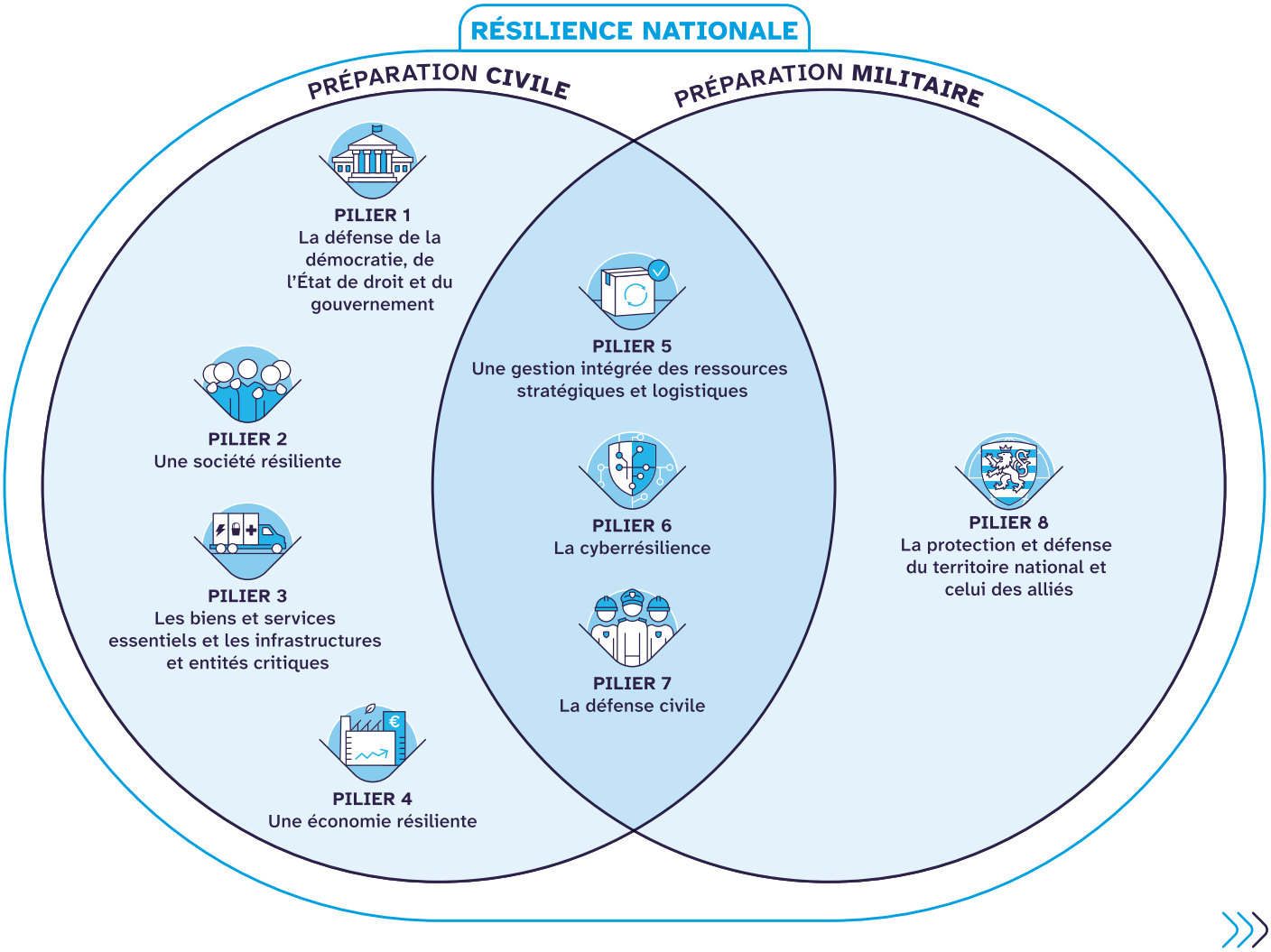

Objectifs

La Stratégie nationale de résilience poursuit les objectifs suivants :

1. **Garantir** le fonctionnement de l'État et la protection de la démocratie et de l'État de droit ;
2. **Décloisonner** les différentes approches pour favoriser la collaboration entre les acteurs civils, publics et privés ;
3. **Renforcer** la coopération entre les acteurs militaires et les acteurs civils ainsi que le partenariat pulic-privé ;
4. **Assurer** les fonctions vitales de la société ;
5. **Favoriser** une culture de la préparation et de la résilience individuelle et collective ;
6. **Accroître** la résilience et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise ;
7. **Renforcer** les capacités de cyberrésilience du Luxembourg ;
8. **Assurer** une coordination plus étroite avec les alliés et les organisations européennes et internationales.

Principes

La Stratégie nationale de résilience repose sur trois principes :

1. Une approche qui **intègre** tous les risques, qu'ils soient humains, naturels ou technologiques ;
2. Une approche pangouvernementale qui **implique** l'ensemble des institutions et pouvoirs publics ;
3. Une approche pansociétale impliquant toutes les parties prenantes de la société civile.